Muzillac

n°111

Votre magazine d'informations municipales - octobre 2015

DOSSIER

- Logements sociaux
- Revitalisation du centre-ville

Retour en images...

Forum des associations

© Laurent RANNOU - Fun Images

édito

sommaire

Édito 1

Actu municipale
- Décisions du Conseil 2
- Dossier des adjoints 6
- Les services de la commune 9
- État-Civil 11

Dossier 12

Patrimoine 14

Portraits 15

Actu économique 16

Actu intercommunale 17

Actu scolaire 19

Actu associative 20

Mémo services 22

Parole aux élus 24

Nos animations 25

La période estivale vient de s'achever et comme chaque année, la ville de Muzillac s'est mobilisée pour recevoir ses visiteurs et pour donner une image dynamique et accueillante de notre cité. Les nombreux touristes de cet été garderont, j'en suis sûr, une bonne image de notre région.

Après une courte pause, l'activité a également repris pour l'équipe municipale. Les nombreux dossiers en cours augurent de longues réunions de travail.

C'est également la rentrée pour les 1382 jeunes qui fréquentent les 4 établissements scolaires de Muzillac (860 en collèges – 336 en élémentaires – 186 en maternelle). Bonne année à tous les élèves et grandes satisfactions à leurs éducateurs. C'est à l'école qu'on acquiert bien sûr un savoir, mais c'est également à l'école qu'on apprend à vivre en société.

La journée du forum le 5 septembre dernier, a marqué le démarrage d'une nouvelle saison pour les nombreuses associations qui animent notre commune. Merci à tous les bénévoles pour leur dévouement et leurs compétences mis au service des autres.

L'incendie volontaire de l'école des Poulpikans nous a tous traumatisés et de tels agissements nous interpellent. Grâce à la très forte implication de mes collègues en charge du dossier et de la mobilisation de l'ensemble des services municipaux, nous avons pu assurer la rentrée dans des conditions acceptables. Les travaux de reconstruction seront longs et très mobilisateurs. Je tiens également à remercier publiquement les pompiers et les gendarmes pour leur professionnalisme.

Cet évènement exceptionnel est sans doute à rapprocher des nombreux actes de vandalisme et des comportements d'incivilité que nous vivons au quotidien.

Si une réponse uniquement répressive est à proscrire, toute forme de démission, de laisser faire, de laxisme, l'est tout autant. C'est donc tous ensemble, parents, jeunes, élus enseignants, animateurs et pouvoirs publics que nous devons travailler, pour instaurer le respect des autres et un esprit citoyen, pour favoriser le mieux vivre ensemble. Cette démarche pourrait être conduite sur le plan intercommunal, notre bassin de vie.

N'oublions pas que pour être respecté, il faut soi-même être respectable.

Bonne rentrée citoyenne à toutes et à tous. ■

Jo BROHAN

Directeur de la publication : Jo BROHAN
Rédacteur en chef : Fabienne MAHE
Charte graphique, réalisation et impression
IZATIS communication 02 97 26 00 42 - www.izatis.com
Crédit photos : IZATIS communication, Fotolia, Shutterstock, Laurent RANNOU - Fun Image, associations.
Imprim'vert tirage 3 000 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC
Dépôt légal 4e trimestre 2015

Décisions du Conseil

• Réunion 28 mai 2015

Tarifs droit de place - marché

Michel Criaud, adjoint, informe le Conseil que suite à une consultation faite auprès des collectivités voisines, il s'avère que les tarifs pratiqués à Muzillac pour les droits de place des commerçants occasionnels sont très bas. Il est proposé de les revaloriser avec effet au 1er juin 2015. D'autre part, aucune facturation complémentaire n'était prévue pour les commerçants bénéficiant d'un branchement électrique, il est désormais proposé de facturer cette prestation.

Proposition	Mètre linéaire
Tarif occasionnel - (01/06 - 30/09) < 30 marchés	3,00 €
Tarif occasionnel - (01/10 au 31/12) < 30 marchés	1,30 €
Emplacement camion magasin grande longueur	75,00 €
Branchement électrique (tarif par marché)	1,50 €

La Commission Marché réunie le 24 avril 2015 a émis un avis favorable à cette revalorisation. Accord à l'unanimité.

Création d'une commission Ad'Ap (Agenda d'Accessibilite programmée)

L'étude relative à l'élaboration de l'Ad'AP a été confiée à l'APAVE. À l'issue du diagnostic, le bureau d'étude doit établir les préconisations et une estimation des travaux à réaliser. Un agenda de réalisation de ces travaux sera ensuite établi.

Il est proposé de constituer une commission ad hoc, composée de membres des commissions travaux et finances pour accompagner les différentes phases de cette étude.

À l'unanimité des membres présents, le conseil arrête la composition de la commission comme suit : B. Le Lan, J.-P. Prunault, F. Mahé, Y. Le Corvec et J.B. Le Mouhaër.

Acquisition d'ouvrages

Pour faire suite à la délibération du Conseil en date du 30 avril 2015, Fabienne Mahé, adjointe, rend compte au Conseil de l'analyse des offres suite à la consultation réalisée pour le marché d'acquisition d'ouvrages de la médiathèque.

Il est proposé de retenir les offres suivantes dans le cadre d'un marché à bons de commandes pour une durée de 4 ans. Accord à l'unanimité.

N° lot	Descriptif	Proposition	Montant mini	Montant maxi
1	Livres adulte	L'Archipel des mots	7 000 €	9 000 €
2	Livres Jeunesse	Au Jardin des Bulles	3 000 €	5 000 €
3	Bandes dessinées, mangas	Au Jardin des Bulles	3 000 €	4 500 €
4	C.D.	GAM	1 500 €	2 400 €
5	DVD	COLACO	3 000 €	4 800 €

Travaux - Chapelle du Moustéro

Bernard Le Lan, adjoint, présente un projet établi par l'association Les amis du Moustéro, en vue de procéder au remplacement à l'identique de la porte latérale de la chapelle du Moustéro (bois de chêne, ferrure conservée). Deux devis ont été sollicités, il est proposé de retenir l'offre suivante :

Entreprise	Descriptif	Montant TTC
Menuiserie Christian AUDREN	Fabrication porte en chêne	1 064,80 €

La Commune restera Maître d'ouvrage des travaux et l'association versera une participation correspondant à la totalité de la dépense. Les travaux seront effectués en juin (avant la fête prévue le 5 juillet 2015). Accord à l'unanimité. ■

• Réunion du 25 juin 2015

ZAC la Lande Baule – Projet d'intérêt général

Les objectifs et le caractère d'utilité publique de la « ZAC de La Lande Baule » s'expriment de la manière suivante :

- maintenir et accueillir les jeunes ménages, les primo-accédants et les actifs de la commune en proposant des terrains à bâtir et des logements, pour une surface de plancher d'environ 14 000 m², en accession et en location,
- encourager la mixité sociale et générationnelle, avec une offre de parcelles libres de constructeur destinées prioritairement aux primo-accédants, de tailles allant de la micro-parcelles (inférieure à 350 m²), jusqu'à des parcelles pouvant convenir à des projets de construction plus importants, et avec 20 % de logements locatifs sociaux collectifs et individuel,
- utiliser au mieux un espace à urbaniser existant à proximité du centre bourg, permettant d'intégrer le projet de ZAC dans la continuité du bâti existant, dans le tissu urbain pavillonnaire, assurant ainsi une confortation du tissu urbain existant et un rééquilibrage du centre-ville de MUZILLAC en confortant son secteur Nord
- mettre en œuvre une urbanisation respectueuse de l'environnement avec une intégration paysagère de qualité, en incluant notamment l'armature bocagère du site et les zones humides, et en réalisant la reconversion de la peupleraie existante en prairie humide et en créant deux mares.

- promouvoir les modes de déplacement doux en aménageant plusieurs cheminements piétonniers permettant un accès rapide et sécurisé entre les logements ;
- de gérer à l'échelle du quartier, de manière globale, cohérente et paysagée, le traitement des eaux pluviales ;

Précisions apportées suite à l'enquête publique
La prise en compte des résultats de l'enquête publique permet donc de maintenir le projet en l'état, le commissaire enquêteur n'ayant pas demandé de modifications du projet.
Toutefois, le commissaire enquêteur a émis 5 recommandations, auxquelles il convient d'apporter les observations suivantes :

Observation n°1 :
« Le projet porte sur 88 logements sur une surface (7,81 ha – 2,63 h ZH) soit 5 ha 18 d'où une densité inférieure à 17 logements à l'ha. Il serait cependant utile d'approfondir la réflexion du projet afin de tendre si possible vers les 20 logements à l'hectare, pour autant que les enjeux de vis-à-vis et de promiscuité soient particulièrement traités ».
Le projet, qui prévoit 17 logements à l'hectare, est conforme aux documents d'urbanisme en vigueur, dont le SCOT qui prescrit 16 logements à l'hectare.
La densité de 20 logements à l'hectare, évoquée par le commissaire enquêteur et préalablement par la DREAL, pourrait être étudiée sur un projet de cette taille et de cette durée. En effet, la densification d'un quartier sur 9 ans évolue et peut être envisagée sur les deux dernières phases de la ZAC.

Observation n°2 :
« Certaines parcelles privées sont impactées partiellement par des zones humides. Il apparaît nécessaire de définir officiellement une procédure permettant de s'assurer une protection réelle à long terme ».
Dans le cadre du cahier des charges de cession de terrain, une annexe spécifique « préconisations de gestion des zones humides sur les lots privés » sera intégrée pour les quatre lots concernés. Ce document sera contractuel et opposable, et sera annexé à l'acte authentique de vente.

Observation n°3 :
« Les déblais et remblais pollués ou non pollués, déchets dangereux du bâtiment, non dangereux ou inertes, doivent faire l'objet si possible de procédures afin d'en assurer la traçabilité sur le recyclage sur place et la production minimale de déchets y compris lors de la construction (volumes et exutoires retenus). Un plan départemental des déchets du BTP a été approuvé en 2014 ».
Cette observation sera prise en compte. Il pourra notamment être exigé par les entreprises en charge de la viabilisation des terrains de produire et de s'engager lors de l'appel d'offre sur une charte « chantier vert ». Cette dernière fera l'objet d'un critère de sélection des offres.

Observation n°4 :
« De nombreux engagements en terme de pilotage et de suivis figurent dans le dossier d'enquête : bonnes pratiques pour la réalisation des travaux, suivi des impacts environnementaux et des mesures compensatoires. Il importe que la programmation de ces suivis, le pilotage,

l'information aux citoyens, fassent l'objet d'un protocole engageant tous les acteurs du projet. Il importe également de préconiser l'usage « zéro phyto » afin de protéger efficacement la zone humide, son fonctionnement et la riche biodiversité du site ».
Il est prévu notamment de transmettre un plan de gestion des espaces verts suite à l'aménagement, et avant la remise des espaces à la collectivité. Le suivi sur le long terme sera précisé ultérieurement. La commune réaffirme sa volonté de s'engager dans une démarche « zéro phyto ».

Observation n° 5 :
« Au-delà du dédommagement financier, il serait souhaitable d'envisager une compensation foncière vis-à-vis des exploitants agricoles afin que la commune préserve ses surfaces utiles agricoles actuelles ».
La collectivité et la communauté de communes ont déjà engagé les démarches dans ce sens et proposent effectivement des compensations foncières par le biais d'échanges, mais à ce jour dans le cas présent, il n'est pas possible d'y donner une suite favorable.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
DÉCLARE le projet de la ZAC de La Lande Baule d'intérêt général ;
AUTORISE Le Maire à formuler la déclaration de projet auprès de la Préfecture et à signer toutes pièces et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Projet de logements – Bretagne Sud Habitat

Monsieur le Maire expose au Conseil l'opportunité d'envisager la construction de logements locatifs sociaux PLUS/PLAI (environ 14 logements) sur un foncier situé rue des Acacias à MUZILLAC.
La commission urbanisme réunie le 15 juin a émis un avis favorable au projet aux conditions suivantes :
- Cession gratuite de la parcelle de terrain nécessaire à la réalisation du projet après concertation avec la CC ASB qui est propriétaire du foncier situé au Nord du projet et sur lequel est implanté le restaurant scolaire.
- Rédaction des actes administratifs relatifs à la régularisation foncière Commune/BSH – Commune/CC ASB et BSH/ASB à charge de Bretagne Sud Habitat.
- Concernant la taxe d'aménagement et la Participation d'Assainissement Collectif, BSH sera soumis aux dispositions prévues dans les délibérations du conseil municipal en date du 30 octobre 2014 (Taxe d'Aménagement) et du 24 mai 2012 (PAC).

Le Maire propose au conseil municipal de suivre l'avis de la commission d'urbanisme et d'accepter également le principe d'apporter la garantie de la Commune pour les emprunts réalisés par B.S.H. pour l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le projet de construction de logements locatifs sociaux PLUS/PLAI (environ 14 logements) sur un foncier situé rue des Acacias à MUZILLAC.
- **DÉCIDE** de confier l'étude et la construction de ces logements à BRETAGNE SUD HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU MORBIHAN), 6 avenue Edgar Degas à VANNES. L'Office, propriétaire des bâtiments, en assure ensuite la gestion et l'entretien sans intervention de la Commune.
- **APPROUVE** la cession gratuite de la parcelle de terrain nécessaire à la réalisation du projet après concertation avec la CC ASB qui est propriétaire du foncier situé au Nord du projet et sur lequel est implanté le restaurant scolaire, la rédaction des actes administratifs relatifs à la régularisation foncière Commune/BSH – Commune/CCASB et BSH/ASB seront à la charge de Bretagne Sud Habitat.
- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à la demande de garantie ou de contre-garantie de remboursement des emprunts contractés pour le projet en cas de défaillance de l'Office en distinguant les emprunts sur la charge foncière remboursés sur 50 ans et les emprunts sur l'opération de construction remboursés sur 40 ans.

Tarifs médiathèque

Fabienne Mahé, adjointe, propose au Conseil de modifier les tarifs applicables à la médiathèque à compter du 1er septembre 2015, comme suit :

Adhésions	2015
Carte d'abonnement annuel muzillacais	15,00
Carte d'abonnement annuel extérieur	20.00
Participation à un atelier créatif	3.00
Abonnement des bénévoles	gratuit
Abonnement collectif pour établissements scolaires du 1er degré de Muzillac et structures communales (A.L.S.H. - TAP – RAM – Multi Accueil – Esp. Jeunes)	gratuit
Abonnement occasionnel (validité 1 mois maxi)	9,00
Caution abonnement occasionnel	52,00
Pénalités pour retard	
Pénalités pour retard	1,00

Accord à l'unanimité.

Vie scolaire – Refacturation frais scolaires et péri-scolaires

Christine Savary, adjointe, rappelle au Conseil le dispositif mis en place dans le cadre d'une convention établie entre huit communes et le SIVU Arzal – Marzan pour la refacturation des dépenses scolaires et périscolaires à la collectivité de résidence des élèves.
Après en avoir délibéré, le Conseil, par 25 voix POUR et2 abstentions (Corinne Moy et Jean-Paul Daniel) :

- **APPROUVE** les tarifs de refacturation aux communes pour l'année scolaire 2014-2015 comme suit :

Frais scolaires		
Ecole élémentaire	334.30 €	Par élève
Ecole maternelle	981.12 €	Par élève
Frais périscolaires		
Pause du midi	3.22 €	Par repas
Garderie périscolaire	1.50 €	Par heure
T.A.P.	75.00 €	Par élève

- **APPROUVE** les tarifs de refacturation aux familles des élèves scolarisés à Muzillac avec un refus de prise en charge de la commune de résidence, comme suit :

Frais périscolaires			
Pause du midi	3.22 €	Par jour	
T.A.P.	190.00 €	Par élève	Coût pour une année avec participation aux deux jours de TAP

- Ces tarifs seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2015
- La facturation interviendra trimestriellement à terme échu, en fonction du nombre de jours de présence pour la pause du midi et forfaitairement pour les TAP, soit :
  - 1er trimestre : 70 €
  - 2e trimestre : 60 €
  - 3e trimestre : 60 €

Un courrier précisant aux familles ces conditions tarifaires sera transmis à l'inscription. Un pointage à la rentrée devra être effectué pour s'assurer de l'application du tarif y compris pour les familles n'ayant pas transmis la fiche d'inscription pour la demande d'autorisation à la commune de résidence et inscrites par défaut.

- Prise de contact avec le conseil régional pour savoir s'il existe des aides de soutien ou de développement de la filière bilingue Français /Breton. ■

• Réunion du 16 juillet 2015

Tarifs location de salles

Fabienne Mahé, adjointe, informe le Conseil qu'actuellement, les utilisateurs du centre du Vieux Couvent (associations, entreprises ou particuliers) déposent une caution de 310 € à la signature du contrat de location, qui précise que : « *Le prix de la location ne comprend pas le nettoyage des locaux et du matériel qui reste à la charge du locataire. Une caution de **310 euros** sera déposée par le locataire. La Commune se réserve le droit de faire effectuer les travaux de nettoyage aux frais du locataire s'il n'est pas effectué convenablement, la caution sera alors encaissée.* »
Compte tenu de la diversité des situations, il est proposé de fixer un tarif horaire pour nettoyage non conforme, le temps facturé sera calculé en fonction du temps passé par l'agent chargé de réparer les désordres constatés.

Cette proposition a été étudiée en commission Vie Associative, lors des réunions des 23 avril et 28 mai 2015.

Après discussion, le Conseil, à l'unanimité des membres présents :
- **FIXE** le tarif horaire à 30 € TTC (à compter du 1er septembre 2015).

Projet éducatif territorial

Christine Savary, adjointe, expose au Conseil que le projet éducatif territorial (PEDT), formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il fait l'objet d'une convention entre :
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
- La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale,
- La Caisse d'Allocations Familiales,
- La Commune

Ce projet présente les objectifs éducatifs de la Collectivité :
- Accueillir tous les enfants sans distinction.
- Encadrer et accompagner les enfants dans le respect.
- Réunir les conditions pour leur développement en complémentarité avec les familles, l'école et les différentes structures.
- Préserver la notion de plaisir, bien-être épanouissement, jeux et imaginaire.
- Permettre aux enfants de découvrir et vivre une expérience d'échanges et d'ouverture.

et les modalités de leur mise en œuvre notamment dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires :
- ½ journée supplémentaire mercredi matin.
- Allongement de la pause du midi de ¼ heure, intégrant des temps choisis = 3e heure.
- Positionnement des TAP :
  - en fin de journée (15h30 – 16h30).
  - un jour sur deux.
  - alternativement dans chaque école.
- Accès :
  - Sur inscription uniquement, avec fiche sanitaire.
  - Gratuits dans le cadre d'un ALSH déclaré, sauf cas particuliers.

Il est établi pour deux années à compter de la rentrée scolaire 2015 (2015 / 2016 – 2016 / 2017)

La signature de cette convention permet de bénéficier des mesures d'assouplissement mises en œuvre au niveau des taux d'encadrement et des directions et de bénéficier des aides de la CAF pour ces temps et la coordination.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents :
- **VALIDE** le Projet Éducatif De Territoire présenté

Organisation de la restauration des temps périscolaires

Proposition de la Communauté de Communes
La capacité d'accueil des enfants pour la restauration pendant les vacances scolaires et le mercredi midi est limitée à la Maison de l'Enfance. Une restauration est organisée au restaurant scolaire pour les enfants fréquentant Vacances à la Carte, la commune a sollicité auprès de la Communauté de Communes la possibilité d'accueillir les enfants de la Maison de l'Enfance en même temps.

Après discussion, le Conseil, à l'unanimité des membres présents :
- **DÉCIDE** de donner suite à la proposition de la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE avec l'utilisation du ratio basé sur le nombre de repas
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention nécessaire à la mise en œuvre de ce service
- **DÉCIDE** de ne pas modifier l'organisation de l'accueil périscolaire du temps du mercredi midi
- **FIXE** à 3,70 € le prix du repas du mercredi, étant précisé que cette prestation (repas sans accueil A.L.S.H.) sera exceptionnelle.

Aménagement rue du Général De Gaulle

Jean-Pierre Prunault, adjoint, rappelle au Conseil, sa délibération en date du 25 juin 2015, décidant d'engager la consultation pour le projet d'aménagement de le rue du Général De Gaulle. Après finalisation de toutes les études, il informe le Conseil de l'opportunité de rattacher à cette consultation des travaux de redimensionnement d'eaux pluviales (consécutifs au résultat de l'étude sur le réseau d'eaux pluviales) et des travaux de sécurité pour une enveloppe globale estimée à 120 000 € T.T.C.
Les crédits disponibles sont inscrits au budget.
L'accord du Conseil est sollicité pour autoriser le Maire à signer les marchés avec l'entreprise la mieux-disante dans la limite de l'enveloppe globale inscrite au budget.

Après discussion, le Conseil à l'unanimité des membres présents,
- **AUTORISE** le Maire à inclure dans l'opération Aménagement de la rue du général De Gaulle des travaux complémentaires dans la limite de 120 000 € T.T.C.
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour procéder à la signature des marchés après avis de la commission d'ouverture des plis. ■

Dossier des adjoints

• La rentrée : un grand jour pour 533 écoliers

Le jour de la rentrée demeure important pour les enfants. Pour les tout-petits, c'est l'heure de laisser maman et papa repartir et rester dans un lieu inconnu, avec des personnes étrangères, et même si tout le monde est très gentil et bien attentionné, ce n'est pas toujours assez rassurant. À un âge où la notion de matinée n'est pas évocatrice, la main est parfois difficile à lâcher. Mais très vite la vie de classe démarre et capte l'attention vers de nouveaux jeux, de nouvelles activités et midi arrive finalement très vite.

Pour les plus grands, c'est l'impatience qui domine : connaître leur maîtresse ou leur maître, savoir quels sont les copains et copines dans la classe. Au cours de l'appel, des satisfactions non dissimulées et quelques petites déceptions passagères. Puis, c'est l'heure de rejoindre la salle et de découvrir sa place : l'année scolaire commence. Mais, cette année, de façon plus marquée que les autres années, les écoles accueillent plus d'élèves nouveaux, suite à des déménagements. Les mouvements des enfants en cours de scolarité sont de plus en plus importants, dans les deux sens, puisque les effectifs sont globalement stables, avec une très légère diminution en début d'année.

À l'école maternelle des Poulpikans, Marianne BUREL OLES, directrice de l'école, accueille 109 enfants dans les 4 classes de maternelle. Amandine MAUCOURT, nouvelle directrice de l'école élémentaire, anime une équipe de 8 enseignants, qui assurent l'enseignement des 170 élèves, dont une classe d'inclusion scolaire, ouverte cette année.

À l'école S^te^ Bernadette, M^me^ MANACH, directrice, coordonne les 11 classes, qui accueillent 79 élèves de maternelle et 175 élèves d'élémentaire.

Lors de sa traditionnelle visite dans les écoles, le Maire à rappeler l'importance de l'éducation dans la construction d'un enfant, au sein de la famille, et au niveau de l'enseignement : « L'école : lieu de l'apprentissage du savoir et du savoir être ».

Belle année scolaire à tous, riche d'acquisitions, d'échanges et de découverte du plaisir d'apprendre ! ■

• L'école communale incendiée

Dans la nuit du 22 au 23 juillet dernier, le feu a été allumé autour du matériel de chantier présent dans la cour de l'école, pour des travaux sur le muret séparant l'espace jeunes et la cour élémentaire. Par propagation, et après la vive explosion d'une bouteille de gaz, les flammes se sont étendues à l'étage de la partie Nord du bâtiment.

Un sinistre conséquent !

Les flammes ont complètement ravagé les deux salles de l'extrémité. L'intervention rapide des pompiers et les cloisons coupe-feu ont permis de juguler l'incendie. Cependant, **trois heures de combat par 27 pompiers ont été nécessaires**. Les dégâts ne se limitent pas à ces deux salles, les fumées chaudes et les suies se sont répandues dans plusieurs autres salles et dans le couloir à l'étage. Au rez-de-chaussée, les dégâts des eaux sont importants également. La déflagration a fait voler en éclat de nombreuses vitres et déformé plusieurs ouvertures. Les sanitaires sous le préau ont explosé.

Août : la course contre la montre !

Dès les différents constats et expertises réalisés, des assurances notamment, l'échéance de la rentrée était bien proche au regard de l'état de l'école ! Les interventions se sont concentrées sur la partie la moins touchée : retrait des isolations calcinées, tris, nettoyage, contrôles en tous genres (électriques, alarme incendie...)

Et la valse des travaux de remise en état des locaux les moins abîmés mais dégradés : changement des vitres, des faux-plafonds, d'une VMC, des blocs de sorties de secours... et cloisonnement de la zone inutilisable, tout cela au plein mois d'août et selon les prescriptions du bureau de contrôle assurant la sécurité.

Puis, avec l'équipe enseignante, la réorganisation des locaux s'est vite dessinée, avec une priorité donnée aux salles de classes. Les salles communes, ou à fonction spécifique comme la garderie, ont été transformées en classe pour la rentrée, entraînant du déménagement.

Tous les intervenants ont déployé sans compter une énergie remarquable, pour rendre possible la rentrée dans de bonnes conditions.

La commission de sécurité du 28 août a permis de ré-ouvrir une partie de l'école, en toute sécurité, avec des aménagements provisoires comme les sanitaires dans la cour.

Mais ce n'est pas fini !

Un architecte a été nommé pour la reconstruction, un permis de construire sera nécessaire, ainsi que différents contrôles pour la partie à reconstruire. La durée des travaux est estimée entre 7 et 8 mois, il ne faut donc pas perdre de temps pour que le chantier n'excède pas l'année scolaire, car les délais administratifs sont à intégrer : permis de construire et appel d'offres publics notamment. Les phases de travaux les plus bruyantes ou présentant un risque aux abords seront réalisées pendant les périodes de vacances scolaires, et toutes les mesures de sécurité seront prises au cours de l'évolution du chantier.

Les auteurs ont été identifiés et sont actuellement mis en examen. Un expert d'assurance indépendant a été nommé rapidement après le sinistre dans l'attente du déroulement complet de la procédure judiciaire qui établira précisément les responsabilités, et donc le dédommagement à la commune. ■

• Collège Sainte Thérèse

Pour cette rentrée, les effectifs sont stables avec 425 élèves répartis en 4 classes pour chaque niveau soit 16 classes. L'enseignement sera assuré par 30 professeurs dont 3 postes partagés avec d'autres établissements et un nouvel enseignant en sciences physiques.

Les laboratoires rénovés seront opérationnels quelques semaines après la rentrée.

Côté projets, la 4e euro travaillera sur le cinéma et la 3e euro aura pour objectif la préparation aux examens de Cambridge. Sur le temps du midi, l'établissement souhaite monter une comédie musicale autour d'Excalibur. Des voyages sont prévus : la Provence pour les 6es et des voyages linguistiques pour les 4es et 3es.

Madame Evenno, la directrice du collège, rappelle la réussite remarquable au brevet et espère d'aussi bons résultats en 2016. ■

• Collège Jean Rostand

L'établissement compte 17 classes avec 5 sixièmes et 4 pour les autres niveaux, soit 435 élèves encadrés par 31 professeurs. Monsieur Peltais, le principal, est secondé depuis la rentrée par Madame Gauvry, principale adjointe qui sera présente à mi-temps.

Des séjours pédagogiques sont prévus : montagne en 6e, pleine nature en 5e et linguistiques en 4e ainsi qu'un voyage à Paris autour d'un projet théâtre. Pour les 3es, l'objectif sera la préparation au brevet.

Des travaux importants ont débuté : construction d'un nouveau bâtiment administratif devant l'existant qui va permettre l'ouverture de nouvelles classes.

Le principal est très satisfait des résultats au brevet, qui sont supérieurs à la moyenne académique et aux scores attendus. Il souligne l'implication des parents au sein de la coopérative qui permet l'accès aux fournitures à un coût modéré. ■

Belle rentrée à tous

Nous voici encore sous les rayons si doux du soleil d'octobre. Profitons donc de ces instants pour faire défiler nos découvertes estivales ! Musique, voix, théâtre, peinture, sculpture, juillet et août à MUZILLAC nous ont permis de flâner culturellement au gré des expositions et des concerts. Vous avez été nombreux à passer par là, attirés par la foule pour partager un beau moment en plein air exclusivement ! Merci à vous tous, salariés de la commune, artistes, techniciens, publics de nous avoir permis ces « escapades » bien agréables.

Rendez-vous maintenant en intérieur exclusivement !

Pour la saison annuelle, donnez-vous le temps de la découverte... par curiosité. Feuilletez notre plaquette, choisissez votre fil conducteur et où vous arrêter. Thierry vous a concocté une sélection étonnante dans sa diversité. Allez, allez, osez ! Poussez la porte, entrez et laissez-vous capturer. En salle, c'est sans replay, ni filet, ici et là, tout sera en instantané, dans l'immédiateté, il n'y aura qu'à rester connecté avec la réalité. C'est ça, la magie de la scène que tant d'artistes ont à partager et c'est ça qu'il faut soutenir dans une même volonté pour que demain encore se construisent et s'expriment nos différences et notre liberté de penser. ■

Fabienne MAHE
Adjointe à la culture

Office municipal de la jeunesse Tour d'horizon des actions menées

Commission parentalité du CCAS

Associé à la commission parentalité du CCAS, l'OMJ participe aux actions mises en place en faveur de la jeunesse, comme lors de la soirée échanges « Ados mode d'emploi ». Une nouvelle action vers les familles en liaison avec les associations de parents d'élèves est prévue durant l'année scolaire.

Lire et faire lire

L'association « Lire et faire lire », qui développe la lecture à voix haute par des adultes à des petits enfants, regroupe quelques bénévoles à Muzillac. Une convention a été signée entre l'association, la Commune et l'OMJ pour que les lecteurs puissent intervenir à la médiathèque et dans les écoles.

Coup de pouce aux devoirs

Le coup de pouce aux devoirs a bien fonctionné cette année scolaire passée. Nous avons pu bénéficier d'une salle au cinéma, ce qui a bien rendu service. Le conseil d'administration souhaite redéfinir le sens de ce service avec la mise en place d'une charte. Les difficultés peuvent être scolaires ou sociales, et peuvent être signalées par le CCAS. En conséquence, contrairement aux années précédentes, le coup de pouce ne sera pas proposé directement aux familles. Ce seront les enseignants qui, au vu des difficultés de certains enfants, engageront les familles à faire appel au service. Cet appel pourra se faire tout au long de l'année.

Pédimuz

Le Pédimuz a bien fonctionné aussi l'an passé avec une seule ligne venant de la Lande Baule. Il fonctionne de nouveau pour cette nouvelle année scolaire. Si d'autres parents sont demandeurs et si le nombre de bénévoles est suffisant, nous pouvons encore ouvrir d'autres lignes. Il est rappelé la charte du Pedimuz qui stipule que ce service est d'abord un service organisé par les parents, avec l'aide de l'OMJ. Chaque parent doit aussi s'y engager personnellement.

Réseau-ressort

L'OMJ est adhérent au « réseau ressort », un regroupement intercommunal de structures de jeunes ayant pour objectif la prévention de conduites addictives. Une activité « Bivouac Santé » a été organisée cette année avec la participation de jeunes de Muzillac lors d'un séjour d'été.

Mini-golf

L'OMJ gère le fonctionnement du mini-golf. Il est ouvert aux particuliers du 1er juin au 30 septembre (s'adresser à l'Office de Tourisme pour le paiement et le prêt du matériel) et est également utilisé dans le cadre des « Vacances à la carte ». ■

Jean-Paul DANIEL
Président

Les services de la commune

• Relais Parents Assistantes Maternelles

Une fin d'année riche en propositions !

Avec la rentrée, les matinées d'éveil ont repris sur les différentes communes (planning du trimestre disponible sur le site de Muzillac) et quelques nouveautés sont au programme : découverte autour de l'Afrique les 2 et 24 novembre avec l'association TAMTAMA (découverte d'instruments, danse, musique). Les séances auront lieu à la bibliothèque d'Arzal et Le Guerno.

Début octobre, une matinée débat a eu lieu à la médiathèque. Jean-Robert APPELL, de l'association Pikler Loczy, a pu répondre aux questions des parents et des assistantes maternelles sur la thématique des séparations et retrouvailles : apprendre à se séparer et construire de nouveaux liens. Des moments riches en interaction !

Les 2 prochaines matinées parents-enfants se dérouleront le samedi 7 novembre (éveil musical à la Maison de l'Enfance) et le samedi 5 décembre (motricité au Clos des Moines). Choisissez votre horaire (9h30 ou à 10h30) et contactez-nous pour vous inscrire avec votre enfant. Pour recevoir les prochaines dates par mail, vous pouvez vous inscrire sur le site de la Mairie à la page du Relais.

Nous finirons l'année avec le spectacle « ça mord ? » les 16 et 17 décembre au Vieux Couvent. En développant un langage autour des percussions vocales, corporelles et d'objets sonores, Benjamin et Hélène de la compagnie « Murmure du Son » nous inviteront dans un univers tendre où se conjuguent douceur, humour et poésie. Parents et Assistantes maternelles, il reste quelques places alors n'hésitez pas à nous contacter ! ■

Sandrine GUILLARD et Géraldine COLLEAUX

• Espaces jeunes

Maintenir le cap

Après le départ de Thomas en avril et l'intérim de Céline pour les mois de mai, juin et juillet, le baromètre était pourtant à la hausse : rénovation de la cour et du mur mitoyen de l'école Les Poulpikans réalisé lors de la deuxième quinzaine de juillet et projet d'accueil élargi vers les 11/13 ans pour la rentrée. Malheureusement, l'incendie volontaire des engins de ce chantier a gravement endommagé une partie de l'école. La priorité a donc été la sécurisation des locaux et la mobilisation de tous a permis l'accueil des élèves à la rentrée de septembre. Pour assurer le transfert d'une classe, l'accueil périscolaire des Poulpikans a été déplacé pour l'année scolaire 2015-2016 dans les locaux de l'Espace Jeunes.

De son côté, Céline a fait le bilan de son activité de juillet avec l'accueil des jeunes et les séjours. Elle a informé la commission jeunesse de son souhait de reprendre ses fonctions à la Maison de l'Enfance à la rentrée.

La commission jeunesse s'est donc réunie à la fin du mois d'août pour étudier la situation. Elle a proposé une réflexion sur les attentes et les projets de l'Espace Jeunes pendant l'année scolaire 2015-2016. Durant cette année, elle souhaite mobiliser les jeunes sur des temps forts comme le Téléthon ou un concert de la programmation culturelle par exemple. Ces actions pourront se réaliser en partenariat avec l'Office Municipal de la Jeunesse ou d'autres structures municipales.

Nous voulons rebondir en 2016 autour d'un projet d'accueil des 11/13 ans et des 14/17 ans : être à l'écoute, prévenir, encourager, accompagner... Il existe un chemin entre la répression et le laxisme où nous devons être présents pour soutenir les familles et aider les jeunes à construire leur avenir dans le respect et la citoyenneté. ■

Bruno HUBERT
Adjoint à la jeunesse

• Médiathèque

Après un bel été, avec beaucoup de fréquentation et d'animations, la médiathèque propose quelques nouveautés pour l'automne :

Depuis début octobre, nous participons à une opération en lien avec la Médiathèque Départementale, visant à faire découvrir la musique indépendante en ligne. Les abonnés qui le souhaitent peuvent ainsi accéder à une plateforme alternative de musique en ligne (streaming) nommée 1D-touch. Celle-ci regroupe des labels indépendants, et ne fonctionne qu'avec des institutionnels. Grâce à un compte on peut alors choisir parmi 50 000 artistes et 1 million de titres à écouter depuis son ordinateur !

Qui dit label indépendant, ne dit pas forcément musique confidentielle. Vous trouverez par exemple sur 1D-touch : Grand corps malade, Yann Tiersen ou encore Amélie-les-crayons, mais aussi bien sûr de très nombreux artistes en devenir. De quoi passer de très longs et bons moments musicaux.

Autre nouveauté à venir : pendant les vacances scolaires, la médiathèque propose des « sacs surprises » ; le principe est simple, vous repartez avec une sélection de documents choisis par les bibliothécaires, sans les avoir vus auparavant. Découvertes garanties !

En juillet, l'Afrique était à l'honneur, avec une exposition d'instruments de musique traditionnels ainsi que 2 ateliers de découverte de la musique africaine avec un percussionniste. Ambiance assurée.

Enfin, très bientôt, le vendredi 18 décembre, il vous sera possible de venir en pyjama à la médiathèque ! En effet, exceptionnellement, nos portes seront ouvertes de 20h à 23h pour une « rêve-partie » !

N'hésitez pas à consulter notre blog :
https ://mediathequedemuzillac.wordpress.com/
et notre page Facebook : Médiathèque de Muzillac. ■

Cécile LE FLOCH

• SIDEM une rentrée pas comme les autres...

Une rentrée bien orchestrée comme d'habitude, grâce à une belle équipe passionnée. Les élèves inscrits ont leur emploi du temps. Les enseignants, les salles et les instruments attendent avec impatience de faire connaissance et de débuter les cours. Le projet d'établissement validé l'année passée fera office de fil conducteur pour les diverses auditions et RDV, les rencontres et les échanges organisés par l'école.

Cette rentrée est cependant marquée par un évènement important dans la vie de l'école, dont je souhaite aujourd'hui vous faire part au nom de l'ensemble des élus qui ont la charge du fonctionnement du SIDEM.

Bérengère GROS PASQUIER professeur de piano de l'école depuis sa création en 1984, terminera sa carrière en décembre de cette année. Elle sera remplacée dès le 1er janvier, afin que la continuité des cours soit assurée pour tous ses élèves. Bérengère aura marqué son passage dans l'école par une grande volonté de transmettre à tous et quelques soit le niveau de chacun, sa passion et son plaisir de la pratique du piano. Cet été encore, elle nous faisait partager son amour pour son instrument à l'occasion d'un récital donné dans le cadre des jeudis de l'été.

Un grand merci à elle pour tous ceux qu'elle a formé, guidé et accompagné dans leurs découvertes, leurs apprentissages voir aussi pour certains leur profession, tout au long de ces années de partage pour la pratique et l'écoute de la musique. Bérengère, nous te souhaitons de profiter pleinement de ce temps libre qui s'offre maintenant à toi et nous te disons à bientôt très certainement pour de beaux moments musicaux.

L'ensemble de l'équipe enseignante, Viviane, ainsi que tous les élus du Conseil Syndical vous souhaitent une bonne et agréable rentrée musicale. ■

Fabienne MAHE
Présidente du SIDEM

État-civil

Naissances

- **5 mai**
  Nino BESSIÈRE
  8 bis Cour de Bourgogne
- **15 mai**
  Maxime MAINGUY
  8 rue Jules Verne
- **6 juin**
  Guilhem BOËFFARD
  Kerné
- **7 juin**
  Melvin GUILLOUZOUIC
  Trégréhenne
- **23 juin**
  Charlotte BOITEUX COTEL
  9 rue des Genêts
- **29 juin**
  Flore PATIN
  6 impasse Gamber
- **7 juillet**
  Côme SUCHET
  4 impasse des Courlis Cendrés
- **9 juillet**
  Mélissa BOUCARD
  4 allée des Iris
- **9 juillet**
  Malya LE THIEC
  6 place Saint Goustan

Décès

- **27 avril**
  Jean-Paul PRUVOST, 65 ans
  Malsaha
- **28 avril**
  Odette MAQUENHEM, 86 ans
  22 rue René Bazin
- **11 mai**
  Jean PAUL, 78 ans
  8 avenue Lamenais
- **23 mai**
  Félix HERVÉ, 90 ans
  8 rue Joseph Le Brix
- **24 mai**
  Paul JÉHANNO, 76 ans
  7 impasse de la Corderie
- **26 mai**
  Stéphane WATTRELOT, 53 ans
  1 rue St Eloi
- **30 mai**
  René FLEURET, 84 ans
  9 allée du Square
- **31 mai**
  Elia FRENOT
  née BLANC, 91 ans
  10 rue des Lilas
- **27 juin**
  Violette NOUDELMAN
  née LE MOUEL, 91 ans
  20 rue Antoine de St Exupéry
- **4 juillet**
  Charles ORJUBIN, 82 ans
  1 chemin des Oiseaux
- **19 juillet**
  Léon NISTOPH, 79 ans
  4 rue Madame de Sévigné
- **20 juillet**
  Albertine SANTERRE
  née SAVARY, 89 ans
  19 rue Pasteur
- **25 juillet**
  Marie-Madeleine JÉHANNO
  née GUÉDAS, 70 ans
  Trévelo

Mariages

- **20 juin**
  Rio-Mael VAISSADE
  & Steven SARREAU
  Sainte Pazanne (44)
- **27 juin**
  Périne LE SAUSSE
  & Fabien BREDILLET
  2 rue du Baron Fabre
- **10 juillet**
  Marie GALAND
  & Samuel FREMONDEAU
  Malaunay (76)
- **1er août**
  Aurélie RIVAL
  & Alexandre STATESCU
  6 rue Molière
- **28 août**
  Floriane CASULA
  & Pierre COLLAS
  DE CHATELPERRON
  Kérambart

Logements sociaux

Muzillac est une ville attractive : proximité de la nationale 165, présence de médecins auxiliaires médicaux, pharmacies, commerces, services ...

En 2011, 1600 habitants avaient plus de 60 ans. Avec 1/3 de personnes âgées, la commune se distingue par une population vieillissante.

L'étude montre que la part des septuagénaires est très présente sur le Centre-Ville de Muzillac, du fait d'un report de personnes des communes avoisinantes qui viennent s'y installer en raison de la proximité des services et des commerces.

84% sont propriétaires et vivent dans de grands logements (d'où ce ressenti d'isolement par les personnes).

Cependant, en 2011, Muzillac compte également 600 jeunes âgés de 15 à 29 ans, soit 13 % de la population. Une étude fait apparaître que pour les jeunes de 25-29 ans, il semble difficile d'accéder à un logement :

- 1/3 vivent chez leurs parents, c'est deux fois plus que la moyenne.
- Une grande majorité des jeunes sont célibataires.
- La situation socio-économique fait apparaître un profil peu qualifié sur l'ensemble des jeunes du Canton.

Une seconde étude menée en octobre 2014 par l'Agence départementale d'information sur le logement fait apparaître un besoin de logements à loyer modéré pour les jeunes et les personnes plus âgées ;

En 2014, 136 demandes de logement social étaient en attente sur Muzillac dont 45 demandes pour un type II et 60 pour un type III. Le parc locatif social de Muzillac se compose de 96 logements soit seulement 4 % des logements existants. Pour répondre à ces enjeux, plusieurs programmes de logements sont envisagés par les élus avec les bailleurs sociaux.

Pour répondre à ces besoins, différents projets sont annoncés :

Une opération immobilière (NEXITY, Les AJONCS), avenue Lamennais, comportera :

- Un premier bâtiment, de 22 logements locatifs à loyer modéré proposé aux habitants de Muzillac (sous conditions de ressources) : 11 T2 et 6 T3.
- Un deuxième bâtiment constitué de 17 logements locatifs destinés prioritairement aux seniors autonomes qui souhaitent se sentir en sécurité et se rapprocher des services et commerces et 6 logements destinés aux jeunes travailleurs. Une salle commune sera mise à disposition des résidents (seniors et jeunes actifs).

Il s'agira d'un habitat participatif qui mettra en contact jeunes et seniors dans le bâtiment. Les atouts d'un tel programme immobilier, outre la mixité sociale et intergénérationnelle, sont nombreux :

- Un cadre de vie favorisant le lien social et le sentiment de sécurité pour tous
- Des espaces de vie communs permettant des moments de convivialité
- Une gestion locative assurée par un professionnel, garant de la mise en œuvre d'un projet de vie cohérent en lien avec les associations et partenaires locaux.
- Une articulation avec l'offre existante d'hébergements et de services.

Pour que la solidarité existe, il est nécessaire de créer des contacts entre les générations pour permettre une vie sociale riche. La salle commune sera à disposition des habitants. Une attention particulière sera portée aux aménagements extérieurs : terrasse de salle commune aménagée, jardins partagés, terrain de boules, etc. Les projets d'utilisation de ces aménagements s'appuieront sur la participation collégiale des résidents : décisions, actions, animations.

La commune de Muzillac et le CCAS tiennent à faire vivre cette structure ; elle doit être un lieu de socialisation au cœur de la cité où jeunes et seniors puissent y trouver le plaisir du vivre ensemble, mais également où les services et les associations au service de la population locale puissent œuvrer ensemble et renforcer la citoyenneté et le dynamisme de la commune.

L'association Maison du Mené-FJT, en charge de l'accompagnement des jeunes, sera une interface et un moteur dans le lien intergénérationnel. Le partage d'expérience, l'entraide, la solidarité sont les objectifs de cette résidence, qui se veut aussi ouverte vers la ville.

Démarrage prévu : fin 2015, livraison 2e trimestre 2017
Renseignements CCAS ■

Marie Thérèse CABON
Adjointe aux affaires sociales,
Bernard LE LAN,
Adjoint logement

Revitalisation : Muzillac, territoire expérimental

La revitalisation des centres-bourgs constitue une priorité de l'action de l'État, du Conseil Régional et de l'Établissement public foncier. Ensemble, ils mobilisent leurs outils d'intervention de manière cohérente afin d'en maximiser les bénéfices pour les territoires.

Muzillac, en partenariat avec la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, a saisi l'opportunité d'un appel à projet afin de conforter l'attractivité du centre-bourg.

La volonté des élus se concentre sur deux points :

- Recomposer le tissu urbain, préserver les qualités urbaines, architecturales et patrimoniales pour lutter contre la vacance et la dégradation des biens immobiliers
- Réaliser un travail de concertation et de programmation sur un projet global : habitat, commerces, vie sociale, qualité des espaces publics.

La concertation choisie comme méthode de travail…

Qui mieux que les habitants et les professionnels pour établir un constat et proposer des pistes d'amélioration ? Ainsi, des commerçants ont été sollicités puis un groupe d'habitants s'est réuni sur le terrain afin d'échanger sur la manière dont chacun appréhende le centre-ville et l'envisage aujourd'hui, comme à terme.

Les étapes du projet…

- **Phase 1 : Diagnostic et analyse qualitative** *de juin à octobre 2015*

Après les comités de pilotage, des rencontres ont commencé avec les élus, les commerçants, les professionnels de l'immobilier. Un « diagnostic en marchant » a été réalisé le jeudi 9 juillet avec le concours d'une vingtaine d'habitants de la commune, représentants les différentes tranches d'âge, l'ancienneté dans la commune, les lieux de résidence (bourg, lotissements, campagne) pour être représentatifs de la population.

- **Phase 2 : Scénarii d'évolution du centre-bourg**, *d'octobre à décembre 2015*

Le groupe d'habitants sera de nouveau sollicité pour réagir aux scénarii

- **Phase 3 : Déclinaison du projet à l'échelle des biens prioritaires identifiés**, *de décembre 2015 à janvier 2016*
- **Phase 4 : Définition de la stratégie de mise en œuvre du projet**, *de janvier à février 2016.* ■

Pour le comité de pilotage
Bernard LE LAN

La saga LEROUX : de la forge au garage et à l'usine de charpentes métalliques

À Pénesclus, après la guerre et avec son frère Eugène, Ange LEROUX gérait une forge, vendait et réparait du matériel agricole. Ils avaient déposé un brevet pour un coupe racine : le « Rex bicoupe ».

- Son fils Maurice LEROUX se lance dans la charpente métallique avec quelques ouvriers et apprentis mais très vite la place manque à Pénesclus. En 1964, il installe son entreprise à Keralio en Noyal-Muzillac.

- Sa fille Sylvie épouse Lucien LE CHENADEC ; tous les deux continuent le garage à Pénesclus. Marc, leur fils, a repris celui-ci depuis 1985 ; il est agent pour les automobiles Peugeot.

En 1970, l'entreprise de charpente métallique LEROUX compte 120 salariés ; elle réalise de gros investissements en 1972 par autofinancement. Les constructions, utilisant l'IPN soudé ont lieu sur toute la France. Des bureaux commerciaux sont installés à Paris et Lyon. Des marchés sont signés avec la Libye et le Moyen-Orient.

La crise pétrolière de 1974 entraîne des difficultés dans l'entreprise : en 1976, dépôt de bilan avec 250 licenciements. C'est une grande mobilisation dans tout le pays de Muzillac car de nombreuses familles sont concernées. Les salariés occupent l'usine et brûlent un cercueil devant la préfecture. Les syndicats et les politiques sont sollicités.

À Muzillac, une grande manifestation réunit les salariés et les agriculteurs de la FDSEA. Une motion est déposée chez le conseiller général et la RN 165 est bloquée dans les deux sens pendant une heure en novembre 1976.

Pour présenter leur travail, les salariés organisent une journée portes ouvertes qui accueille 6 000 visiteurs et les musiciens du cercle celtique de Muzillac. À Noël, une messe de minuit est célébrée dans l'usine. Du fait du chômage, près d'une cinquantaine de personnes licenciées ont fondé leur entreprise autour de Muzillac.

En mars 1978, le groupe BRISARD rachète l'entreprise SA LEROUX pour une bouchée de pain. Basé en Haute-Saône, il comprend plus d'une centaine de sites industriels dans toute la France. Le travail repart avec 15 salariés. En 1990, on atteint les 90 emplois à Keralio.

1995 : un dépôt de bilan du groupe (4 800 salariés) est prononcé. Le directeur du site de Noyal-Muzillac, M. BOHEAS et l'équipe de direction rachètent l'entreprise SA LEROUX et en assurent la gestion jusqu'en 2014.

Juillet 2014 : l'entreprise LEROUX Constructions Métalliques (80 salariés) est rachetée par le groupe vendéen BRIAND (700 collaborateurs, charpentes bois et métalliques) et le travail continue à Keralio. ■

Pour l'équipe Histoire Patrimoine
Bernard LE LAN

Tranches de vie

• Catherine CHANUT : artiste peintre

En 1998 que Catherine et sa famille s'installent à Muzillac. À ses débuts Catherine peint en atelier, puis elle découvre la peinture sur le motif en plein air en prenant des cours d'aquarelle.

« J'ai toujours aimé dessiner, depuis toute petite. À Epinay sur Orge, j'ai pris des cours du soir municipaux avec une artiste, Michèle BOURGEOIS. C'est elle qui m'a appris à faire voyager la couleur sur la toile ».

Au fur et à mesure des années, Catherine trouve son vocabulaire, son style et ses sujets. Elle a plaisir

à peindre des séries avec des thématiques variées et des sujets de prédilection tels que les fleurs, les épices, les paysages. Ses toiles s'inspirent de ses voyages.

« Je peins au couteau, au pinceau. La technique mixte me permet de travailler simultanément le sable, la peinture, le papier de soir, dans un même tableau ».

Chez Catherine, l'imprévu, l'instant, le plaisir décident de la construction de la toile, il est rarement question de peindre sur commande, mais plutôt de se laisser porter par l'évasion que procure l'agencement des couleurs et des matières sur la toile, petit à petit au fil des heures passées dans l'atelier. Merci pour ces belles créations que l'on ne se lasse pas de regarder... ■

• Hélène le DRO, cyclotouriste et bénévole

Native de Bubry, Hélène Le Dro arrive en 1975 à Muzillac pour suivre le travail de son mari.

Elle habite le quartier de Borec depuis 40 ans. Maman de deux garçons et une fille, elle est grand-mère de deux petits-enfants et bientôt trois...

Elle adhère au club des cyclotouristes muzillacais en 1992, elle est une fidèle des féminines du club. Chaque année, début août, a lieu la semaine fédérale dans une région française qui réunit des milliers de fans de vélo. Hélène y participe depuis 22 ans... À Albi, cet été, elle a parcouru plus de 400 km sur des routes vallonnées et avec des températures qui ont dépassé les 40 degrés !

Elle est trésorière adjointe des cyclos depuis 10 ans et membre du comité directeur de l'Office Municipal des Sports depuis 8 ans. Très présente sur les manifestations, elle « bénévole » sans compter.

En 2012, avec 12 cyclotouristes féminines du club, elle a roulé 560 km pour rallier la capitale dans le cadre du challenge « Toutes à Paris ». En mai 2016, elle a le projet de participer à « Vannes - Strasbourg » soit 1 070 km !

Tous les mardis soirs, vers 17h30, Hélène rejoint la place de l'Enclos pour le départ d'une boucle avec les filles. ■

• Jean-François JOSSO, entomologiste non professionnel de renommée internationale

Dès le lycée, Jean-François se passionne déjà pour les insectes, qu'il collectionne.

Comme le métier d'entomologiste est peu développé, il pratiquera des recherches pendant ses loisirs. Depuis plus de 20 ans, il passe trois semaines par an dans des expéditions en Afrique subsaharienne pour étudier les scarabées coprophages (consommateurs de déjections). Il se passionne pour ces insectes qui ont :

- un grand rôle écologique puisqu'ils recyclent les déjections dont ils se nourrissent eux-mêmes ou leurs larves et les mélangent au sol qu'ils fertilisent. Leur présence en grand nombre est un indicateur de biodiversité.
- un rôle économique car en Australie, ils ont été introduits pour assainir les bouses des bovins sans cela cet élevage était condamné.

Il travaille en relation avec les musées d'histoire naturelle de Paris, Bruxelles et Londres, Berlin, Prague, Montréal. Dans les anciennes colonies françaises d'Afrique, il décrit plus de 70 espèces nouvelles et se spécialise. Il est membre de la Société Entomologique de France et de celle d'Afrique. Maintenant, il publie ses travaux par l'association « Catharsius » (voir sur internet) qui regroupe des professionnels et des non-professionnels. ■

Du nouveau chez nos commerçants et artisans

Muzillac automobile

Espace Littoral Ouest
02 97 41 47 00

Responsable
Jean-François MARTIN

Activités
Vente occasion/neuf, réparation, entretien, mécanique, tôlerie, peinture, dépannage 24h/24

Date d'installation : Août 2015

Nombre d'emplois : 9

Big Mat Ruaud

Espace Littoral
02 97 41 59 72

Responsable
Gildas RUAUD

Activités
Carrelage, aménagement extérieur, outillage, matériaux de construction

Date d'installation : Avril 2015

Nombre d'emplois : 4

Un R de famille

4 rue du Général de Gaulle
02 97 40 57 14

Responsable
Famille Renoult

Activités
Restauration traditionnelle et familiale

Date d'installation : Octobre 2015

Nombre d'emplois : 2

Gaec de Kérambart

Kérambart
02 97 48 93 41

Responsable
Daniel GUILLAS
Michel MARTIN
Adrian ROBERT

Activités
Production laitière (vaches et génisses), céréales, fourrages

Date d'installation : Juillet 2015

Nombre d'emplois : 4

Carrosserie Caudal

La Clef des Champs
02 97 41 68 29

Responsable
Philippe CAUDAL

Activités
Carrosserie, peinture automobiles, réparation camping-car, remplacement vitrage

Date d'installation : Passage au réseau « AD carrosserie » en juillet 2015

Nombre d'emplois : 4

Entre terre et ciel

Le Pourprix de Kervézo
06 65 29 12 67

Responsable
Stéphane de la Villesboisnet

Activités
Entretien, rénovation de toiture, ramonage de cheminée

Date d'installation : Août 2015

Nombre d'emploi : 1

La rentrée scolaire

• Avec Arc Sud Bretagne

Votre enfant est scolarisé en classe de maternelle, élémentaire ou au collège ? Il bénéficie du soutien de la Communauté de Communes. Suivons la journée de deux élèves ...

7h40, Inés et Thomas montent dans le car qui les dépose à l'école. Chaque jour, 1300 élèves utilisent notre service de transport. Par mesure de solidarité, le même tarif leur est appliqué quelle que soit la distance parcourue entre le domicile et l'établissement scolaire. L'objectif est de permettre aux élèves de regagner leurs foyers le moins tard possible après la fin des cours et dans les conditions de sécurité les meilleures. Pour maintenir un bon niveau de sécurité, chacun doit rester vigilant : élèves, parents et automobilistes.

10h30, Thomas s'installe dans la salle du Vieux Couvent. C'est aujourd'hui qu'est lancée la saison culturelle pour le jeune public. Depuis plus de quinze ans, la Communauté de Communes, en partenariat avec les communes de Muzillac et de Nivillac, propose aux élèves de 3 à 11 ans, des spectacles de grande qualité pendant le temps scolaire. De manière à partager ces moments d'émotion en famille, cette programmation s'ouvre au grand public. Renseignez-vous en consultant notre site internet !

14h, Inés vogue sur les eaux de La Vilaine. Elle a d'abord appris à nager à la Piscine des Métairies, c'est la condition pour suivre les cours de voile organisés par notre service Sport. Tout comme les séances que nous proposons au sein de l'école, cette activité est encadrée par des professionnels équipés et formés à des sports dits à risques.

Quand ils iront aux collèges, Inés et Thomas continueront d'être aidés par Arc Sud Bretagne. Pour l'année scolaire écoulée, les subventions versées aux trois collèges sur notre territoire représentaient plus de 92000 €.

Cette aide vient compléter l'action du Conseil Départemental du Morbihan et des communes qui accompagnent les familles et les établissements tout au long de la vie scolaire. ■

Bertrand ROBERDEL
Vice-président en charge de l'enfance Jeunesse

La TEOM en 2015

En 2015, toute propriété soumise à la taxe foncière bâtie l'est aussi à la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (la TEOM). C'est ce mode de financement que les élus ont choisi afin de financer le service de collecte et de traitement des déchets ménagers (tous matériaux, porte-à-porte, apport volontaire, déchetteries ...).

Pourquoi les élus ont opté pour la TEOM ?

Les collectivités territoriales peuvent choisir entre trois modes de financement :
- Le financement par le budget général (3 % de la population en France)
- La Redevance d'Enlèvement des ordures ménagères (la REOM, 11 %)
- La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (la TEOM, 86 %).

Aucun ne permet de mettre en œuvre tous les aspects du service de collecte et de traitement des déchets :
- Équilibre financier et simplicité de gestion
- Équité sociale
- Diminution du volume de déchets.

La TEOM, c'est une gestion simple et sécurisée, souple et plus équitable socialement

Financer le service par la TEOM comporte l'avantage d'une grande simplicité de gestion. L'encaissement, la garantie du produit final et la trésorerie sont assurés par l'État. Ce sont en effet les services de l'État qui émettent et recouvrent les sommes. La Communauté de Communes perçoit le produit de cet impôt par 12e, chaque mois.

Les bases sur lesquelles s'applique la TEOM (la valeur locative de chaque logement) sont fiables. Elles sont communiquées par les services de l'État. Ce sont les élus qui fixent le taux qui s'applique sur ces valeurs locatives. Pour 2015, le taux voté par le Conseil Communautaire est identique à celui de 2013 (11 %).

Les valeurs locatives sont souvent en lien avec les capacités financières du contribuable. C'est en ce sens que la TEOM est plus équitable d'un point de vue social. De plus, les contribuables peuvent obtenir un paiement en 10 fois sans frais avec la mensualisation de cet impôt.

Et la part incitative ?

Il est important de rappeler que l'objectif partagé demeure l'introduction d'une part incitative dans la facturation. La TEOM-I est désormais rendue possible par la législation. Elle permet de conjuguer la solidarité des usagers devant l'impôt (part fixe de la TEOM) et la responsabilisation individuelle, écologique et financière de chaque usager (part variable).
Elle permettra de caler ainsi au mieux le coût du service à son recours réel par chaque usager (décompte des levées de bacs individuels ou de dépôts de sacs dans les conteneurs à tambours). La mise en œuvre de cette part incitative dépend principalement de 2 éléments :
- bon fonctionnement des tambours des points d'apport volontaire
- solutions pour les dépôts de passage : camping-cars, visiteurs à la journée.... ■

Joël BOURRIGAUD
Vice-Président en charge de l'environnement

Le bilan des actions engagées

Les élus ont mis en œuvre depuis un an des actions visant à optimiser le coût du service, améliorer la qualité du service, diminuer le volume de déchets collectés et améliorer la qualité du tri.

Arrêt de la collecte des cartons pour les professionnels : Économie estimée à 30 000 € (2015) et 40 000 € (2016).

Meilleure gestion des moyens humains : Fermeture de la Plateforme des déchets verts à Damgan le lundi (économie estimée à 3 000 €) et économie de personnel et de frais liés à la fin de la redevance, 50 000 €.

Mutualisation de la benne à ordures ménagères avec Questembert Communauté : La location (16 400 €) évite un achat à hauteur de 172 000 € (amortissement sur 8 ans), les frais d'entretien et d'assurances.

Développer de nouvelles filières avec les Bornes TLC Le Relais : Les bornes textiles sont passées de 12 à 25 (127,5 tonnes collectées en 2014).

Taux de refus amélioré grâce aux consignes de tri et à l'application de l'autocollant : Quand des ordures ménagères non recyclables viennent polluer des déchets recyclables, elles doivent être redirigées vers un centre de traitement, ce qui augmente le coût de la collecte sélective. Le taux de refus en 2015 est maîtrisé avec un taux moyen de 12.45 % depuis le début de l'année (en 2014 : 14.8 %).

Simplifier le flux dans les Déchetteries : Les sacs jaunes ne sont plus acceptés en déchetteries. Cette action a un double impact : elle limite le coût de collecte puisque le camion ne passe plus dans les 4 déchetteries. Elle limite aussi le nombre de voitures sur site et sécurise les conditions de circulation.

Distribution gratuite de compost en vrac, mars 2015 : Une partie du compost produit à partir des déchets végétaux déposés sur Arc Sud Bretagne a été distribuée gratuitement en mars 2015 sur la plateforme de Muzillac.

Lavage des bornes de déchets : Le lavage, la désinfection et désodorisation des bornes permettent de réduire les problèmes d'odeurs. Coût annuel estimé : 27 000 €.

Zone de gratuité, le 6 juin 2015 : 140 visiteurs sont venus faire des dons et / ou trouver des objets. Sur les 720 kg d'objets déposés, 478 kg ont trouvé un nouveau propriétaire. Les biens n'ayant pas trouvé preneur ont été donnés à l'association Les Robins des Bennes qui dispose d'un local à Ambon. ■

Seniors

• Le programme de la Semaine Bleue

Comme chaque année, la semaine Bleue, entre le 12 au 18 octobre, constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, etc. Consultez le programme concocté par la Communauté de Communes, en partenariat avec l'Espace Autonomie Seniors et les communes du territoire. Il est disponible notamment sur le site internet et à l'accueil de la Communauté de communes, à l'accueil de la mairie. ■

Christian DROUAL
Vice-Président en charge de la Solidarité
www.arc-sud-bretagne.fr

Tourisme Arc Sud Bretagne

• Des vidéos du territoire à découvrir !

Découvrez sur le compte Youtube de l'Office de Tourisme, une galerie de vidéos réalisées par l'animateur numérique de l'Office, Clément Saulnier. Celle-ci est enrichie régulièrement avec de nouveaux sujets et intervenants.

Visionnez notamment les vidéos de Jacques Hazo. L'animateur patrimoine de l'Office vous emmène en effet à la découverte de plusieurs monuments et sites naturels. C'est aussi l'occasion de rencontrer différents acteurs de la vie locale.

Accédez au compte Youtube via le site internet www.tourisme-arc-sud-bretagne.com, ou en tapant « Youtube Tourisme Arc Sud Bretagne » dans votre moteur de recherche. ■

Laurie LE TRIONNAIRE

École maternelle Les Poulpikans

« J'ai une belle école,
pleine de couleurs,
pleine de couleurs,
qui font chaud au cœur »

Ça y est ! les œuvres des enfants ornent le préau de l'école maternelle des Poulpikans.
Résultat d'un projet mené en 2015, en collaboration avec Jacques Pisani, artiste mosaïste.
La rentrée a donc été adoucie par toutes ces couleurs... ■

Marianne BUREL-OLÈS

École élémentaire Les Poulpikans

Malgré les événements de cet été, les enfants sont accueillis dans d'excellentes conditions.

Cette année, les 8 classes sont réparties de la manière suivante :
- CP : Mme Dallot
- CP/CE1 : Mme Haudry
- CE1 : M. Le Tiec et Mme Préault
- CE2 : M. Calvez
- CM1 : Mme Mirande
- CM1-CM2 : Mme Ryo-Loyer
- CM2 : Mme Maucourt & Mme Talio-Robert
- CLIS : Mme Orriger

Une nouvelle classe s'est ouverte dans l'école : la CLIS (classe d'inclusion scolaire). Cette classe accueille une douzaine d'élèves présentant des troubles des apprentissages. Mme Orriger leur propose un enseignement adapté à leur rythme. ■

Amandine MAUCOURT

École Ste Bernadette

Les projets pédagogiques 2015-2016 au service des apprentissages et à destination des élèves des classes maternelles et élémentaires de l'école Sainte Bernadette !

Treize enseignants dont un chef d'établissement, cinq personnes employées par l'organisme de gestion de l'école (secrétaire/personnel d'éducation, ASEM, ouvrier d'entretien) et deux auxiliaires de vie scolaire intervenant près d'élèves en situation de handicap, accompagnent, animent et participent au projet éducatif de l'établissement.

Voici quelques projets engagés en ce début d'année scolaire :

Dès ce début d'année, nous mettons en place la réalisation d'une fresque murale avec la participation de l'ESAT de CRAC'H (établissement et service d'aide par le travail). Les personnes en situation de handicap et leurs responsables ainsi que nos élèves et leurs professeurs s'associeront pour faire revivre et colorer un mur d'enceinte de la cour de récréation.

Nous poursuivons également la sensibilisation à l'anglais en maternelle avec la collaboration de l'association « Pop English » et le renforcement de l'enseignement de la langue anglaise dans les classes élémentaires (échanges avec des élèves anglais, éducation physique et jeux tout en anglais).

De leur côté les classes élémentaires bilingues français-breton se préparent à collaborer avec l'association « Rémi Souliers » pour réaliser un film en partenariat avec les écoles bilingues de Surzur et Theix.

Quand aux nouvelles technologies elles apparaissent sous forme de VPI (vidéo projecteur interactif) installés depuis la rentrée dans les classes de CM.

Enfin nous nous sommes engagés dans la poursuite des activités sportives et culturelles avec les services de la mairie et la communauté de communes. Celles-ci sont proposées toute l'année par la médiathèque, le centre culturel du vieux couvent, l'école de musique du SIDEM, l'école de voile, la piscine et les éducateurs sportifs d'Arc Sud Bretagne.

Belle Année Scolaire à tous ! ■

Sylvie MANACH

English in Brittany

Cours d'anglais pour adultes

L'association « **English in Brittany** » propose **des cours d'anglais pour adultes** à MUZILLAC à partir du mois d'octobre 2015 pour les niveaux débutant, faux-débutant et avancé.
En fonction des niveaux, des groupes seront constitués et les cours auront lieu **salle du Vieux Couvent.** ■

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires ou vous inscrire, n'hésitez pas à contacter l'association

ENGLISH IN BRITTANY
Didier RECHER
Tél. : 09 64 35 99 03 – 06 78 89 63 23
Email : didier.recher@wanadoo.fr

Association Pas Chassé

L'été est passé. Eh bien, dansez maintenant !

Les 120 élèves de l'école de danse de Dominique MOUTTOU ont repris le chemin de la salle du Parc avec le plus grand plaisir. Certes, quelques grandes sont parties vers d'autres destinations étudiantes mais la relève est assurée : une belle brochette de demoiselles de 4 ans a revêtu le justaucorps et les collants roses, et chaussé les demi-pointes de circonstance.

L'école, qui propose des cours de danse classique et jazz jusqu'à l'âge adulte, est soutenue par l'Association des parents d'élèves, Pas Chassé. Elle a, elle aussi, repris ses activités. L'assemblée générale a eu lieu le 23 septembre : le bilan de l'année et particulièrement du gala (voir photo) a été présenté.

Elle a pour objectifs de promouvoir la danse, alléger les dépenses des familles et de communiquer afin que cette activité puisse être accessible à tous ceux qui le souhaitent. Elle organise pour cela de nombreux événements.

- Un déplacement a eu lieu à l'Opéra de Paris pour les plus grandes et à Nantes pour les plus jeunes. Chaque élève a donc pu apprécier un spectacle de grande qualité adapté à son âge.
- Cette année, le thème du gala était « Les explorateurs » et le public s'est trouvé embarqué dans une grande aventure sur la planète Sirupa où décor, flore et habitants étaient plus surprenants les uns que les autres. Les costumes et pièces de décor ont été confectionnés par des bénévoles.
- Pour les danseuses volontaires, la participation à différents concours a été fructueuse : que ce soit à Cesson-Sévigné en janvier, aux Sables d'Olonne ou à Vannes en avril, en individuelle ou en groupe, ce fut une belle moisson de prix.
- Une liste de vêtements de danse est élaborée chaque année pour ceux qui souhaitent vendre leurs vêtements d'occasion.
- Des stages de danse sont proposés aux élèves et autres personnes intéressées au cours de l'année. De belles occasions de découverte ou de perfectionnement !

Cette année, les activités vont être renouvelées et nous nous retrouverons en juin pour la représentation de fin d'année dans les jardins du Vieux Couvent. ■

Rachel RAITHIER,
Secrétaire de l'association

Université tous âges

Université tous âges
de Vannes et sa région

L'UTA de Vannes et sa région est une association qui propose différentes activités (cours, conférences, sorties commentées, voyages...). Deux formules d'adhésions vous donnent accès à tout ou partie de ces activités.

À la médiathèque de Muzillac, vous pouvez assister à des conférences. Celles-ci ont lieu un vendredi de chaque mois entre octobre et mai à 14h30 (voir affichage à l'entrée de la médiathèque). D'autres conférences ont lieu à Vannes, à Questembert, à Arzon ainsi qu'à Auray. Les conférences sont aussi accessibles aux personnes non adhérentes moyennant l'achat d'un billet. De nombreux cours sont dispensés à Vannes et à Auray.

L'UTA organise également des sorties commentées (une par mois environ) ainsi que quelques voyages en France et à l'étranger. ■

Pour les renseignements, les inscriptions :
M. Joël FERRÉ : 02 97 48 63 70
ferre.joel@orange.fr - www.uta-vannes.org

Dasson Penn Meur

Danses bretonnes
L'association Dasson Penn Meur est toujours en activité, même en période estivale. En effet, l'atelier danses a été sollicité pour animer des soirées à Damgan pour des classes de mer dans le cadre du jumelage Damgan-Les Gets.

Le 19 juin fête de la musique, place St Julien sous un temps radieux.

Le 24 juillet initiation à la danse, place de l'église, nous avons pu admirer les costumes portés par des bénévoles de l'association, tous ces costumes sont restaurés et entretenus par l'atelier couture.

Le 6 août, dans le cadre des jeudis de l'été, proposé par le comité culturel de Muzillac, Dasson Penn Meur en partenariat avec le MOS a poursuivi cette soirée par un fest noz.

Après cette légère pause, l'atelier a repris ses activités le 18 septembre dernier. Il est toujours possible d'intégrer les différents groupes, débutants et confirmés, les cours ont lieu le vendredi de 21h à 23h au Vieux Couvent, suivi d'un mini fest noz, suivant un calendrier établi.

Renseignements :
Didier DECOCKER au 06 62 79 61 70
ou Annie et Bernard LE LAN au 02 97 41 42 97

Musique
Les élèves ont le choix entre 6 instruments : accordéon diatonique avec Mickaël Marchand, bombarde, biniou koz et saxophone avec Gurvan Dréano, flûte traversière et percussions avec Goulven Dréano, éveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans.

Renseignements :
Joëlle DRÉANO - 02 97 41 51 10 ou 06 70 02 27 19

Atelier chants pour adultes
Chants marin, chants à danser, chants à marcher etc.
Tous les 15 jours à l'espace Mauduit de 20h30 à 22h30

Renseignements :
Didier DECOCKER - 06 62 79 61 70

Cours de breton
Les cours de langue bretonne ont lieu tous les 15 jours, le mardi de 18h à 19h30 à l'Espace Mauduit.

Renseignements :
Marie Laurence FLOC'H - 02 97 45 62 92

Location de costumes
L'association loue des costumes du pays de Muzillac pour particulier ou groupe.

Renseignements :
Annie LE LAN - 02 97 41 42 97
ou Chantal LENORMAND au 06 75 74 35 83. ■

Didier DECOCKER

Ken'istor

31 Octobre 2015

Qu'est ce que SAMAIN :
C'est le Nouvel An Celte qui symbolise le commencement de la saison « sombre ». Ainsi les Celtes célèbrent la mort et leurs morts, non comme un culte morbide caricaturé aujourd'hui chez les « Anglo-Saxons » par Halloween, mais comme l'aboutissement naturel de la vie, la fin d'un cycle laissant place au renouveau.
Samain ne signifie t-il pas « **RÉUNION** » ?

Une date, deux moments forts :
- Le vendredi 30 octobre nous distribuerons du gui qui est symbole de prospérité, de bonheur ....sur le marché car n'oublions pas... « Au gui l'An Neuf ».
- Le samedi 31 octobre, au Vieux Couvent, place à la fête avec « la Nuit de SAMAIN » soirée endiablée et surtout déguisée. ■

mémo services

• MAIRIE DE MUZILLAC

Allée Raymond Le Duigou
Tél. 02 97 41 66 25 - Fax 02 97 41 41 58
mairie@muzillac.fr

Ouverture le lundi et samedi de 9h à 12h
et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

• PERMANENCE DES ÉLUS (SUR RENDEZ-VOUS)

Le Maire
Jo BROHAN

Finances, Logement et Patrimoine
Bernard LE LAN

Vie scolaire et périscolaire
Christine SAVARY

Cadre de Vie, Économie et Emploi
Michel CRIAUD

Culture et Communication
Fabienne MAHE

Urbanisme et Travaux
Jean-Pierre PRUNAULT

Affaires Sociales, Solidarité et Petite Enfance
Marie Thérèse CABON

Sport - Jeunesse
Bruno HUBERT

Vie Associative
Véronique LE NOAN

Agriculture
Jean-Yves LE JALLE

Élus de l'opposition
1er vendredi de chaque mois
sur RDV (06 13 43 03 96)

• SERVICES MUNICIPAUX

Directrice Générale des services
Véronique LE PEHUN

Directrice Générale adjointe
Sonia BERTHY

Accueil - État-Civil
Myriam NICOL
Françoise LESCOUEZEC

Communication Vie associative
Vanina THEBAUD

Urbanisme
Arnaud BRISSON
Béatrice LASQUELLEC

Services Techniques
Nicolas HOUIZOT
Patrick RYO
Béatrice LASQUELLEC

Police municipale
Alexandre NAVARO
Philippe SALLES

CCAS
Stéphane MORILLEAU

Maison de l'Enfance

Multi accueil
Virginie RIPOCHE
Tél. 02 97 41 59 08
multiaccueil@muzillac.fr
Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Garderie
Eric PROST
Tél. 02 97 41 59 33

Accueil de loisir sans hébergement
Mercredi et petites vacances
de 7h à 19h
Vacances d'été de 7h30 à 19h

Relais assistantes maternelles
Sandrine GUILLARD
Géraldine COLLEAUX
Tél. 02 97 48 68 31
ram@muzillac.fr
- Mardi & vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi & jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h45

Cantine et ateliers périscolaires
Elodie RYO
Tél. 06 75 04 91 09

Espace Jeunes
Tél. 02 97 48 65 31
espacejeunes@muzillac.fr

Mini-Golf
Ouvert du 1er juin au 30 septembre
en contactant l'office de tourisme
Tél. 02 97 41 53 04

Centre Culturel du Vieux Couvent

Thierry MONFORT
Tél. 02 97 45 64 22

Médiathèque
Cécile LE FLOCH
Laurent AUNEAU
Tél. 02 97 41 40 07
Mardi : 15h/19h
Mercredi : 10h/13h - 15h/19h
Vendredi : 10h/13h - 15h/19h
Samedi : 10h/16h

SIDEM (école de musique)
Tél. 02 97 41 62 66
Mercredi et jeudi de 9h30 à 12h

ENSEIGNEMENT PUBLIC

École maternelle Les Poulpikans
1 rue des Lilas
Tél. 02 97 41 64 81

École élémentaire Les Poulpikans
1 rue des Lilas
Tél. 02 97 41 60 29

Collège Jean Rostand
15 rue Jean Mermoz
Tél. 02 97 41 66 49

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

École Sainte Bernadette (maternelle et élémentaire)
20 rue Châteaubriand
Tél. 02 97 41 67 38

Collège Sainte Thérèse
5 rue du Stade
Tél. 02 97 41 69 89

CORRESPONDANT PRESSE

Ouest-France
Pierre ESPY
06 03 51 90 35
Tél. 02 97 48 64 31
pierre.espy@wanadoo.fr

Télégramme
Carole PRENGERE
Tél. 06 64 46 95 81
carole.prengere@orange.fr

LA POSTE

Rue Richemont
Tél. 02 97 41 51 79

VEOLIA EAU

Tél. 09 69 32 35 29

CAPS

Ne vous déplacez pas tout de suite
En cas d'urgence vitale appelez le 15. Sinon contactez le médecin de garde Tél. 02 97 68 42 42

PERMANENCES SUR LA COMMUNE

Assistante sociale
Sur rendez-vous
Tél. 02 97 69 54 82

PMI / Puéricultrice
Sur rendez-vous Tél. 02 97 69 54 82

CARSAT (retraite)
Sur rendez-vous
Rue du Hinly
Tél. 3960

AMPER (portage de repas)
Tél. 02 97 46 51 97

ADMR (aide à domicile)
Tél. 02 97 41 41 62
Lundi au vendredi 10h-12h

SSIAD (service de soins à domicile)
Tél. 02 97 45 61 43

- Transport et Restauration scolaire
  Cyber-espaces
- Animation sportive
  Développement économique
  02 97 41 46 26
- Vacances à la Carte
  02 97 48 31 69

Espace Emploi Formation
02 97 41 68 75
- Résidence seniors La Marinière
  02 97 45 67 34
- Spanc
  06 87 67 86 06
- Déchets (Marzan)
  0800 743 359
- Piscine (Nivillac)
  02 99 90 60 39

Nouveau service :
Espace Autonomie Seniors
Centre des Bruyères
02 97 41 82 00

Office de Tourisme
Tél. 02 97 41 53 04

• MAISON DE LA SOLIDARITÉ
Rue du Hinly
- Restos du Cœur
- Banque Alimentaire
- Secours Catholique
- CCFD - Terre Solidaire

Collecte des ordures ménagères /sacs jaunes
Le Mardi toutes les semaines pour les ordures ménagères, tous les 15 jours pour les sacs jaunes. Merci de les déposer la veille des collectes après 18h.

Collecte verre/papier
Point de collecte en containers

Déchetteries
Kerbodo à Muzillac
Tél. 02 97 41 56 39
Lundi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h (sauf mardi après-midi)
Samedi : 9h-12h30 et 13h30-17h30

Saint-Michel à Le Guerno
Tél. 02 97 42 81 12
Mardi et jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h30 et 13h30-17h30

Théra à Péaule
Tél. 02 97 42 96 64
Lundi, mercredi et vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h30 et 13h30-17h30

Plateforme de déchets verts à Damgan
06 75 48 83 81
Mardi : 9h-12h30 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h30 et 13h30-17h30

Produire localement

Quand on apprend aujourd'hui que le premier producteur mondial de lin est la France, et que plus de 95 % de cette matière première est exportée en Chine, pour y être travaillée, tissée et valorisée, et ensuite renvoyée en majorité en Europe sous forme de produits finis, on se dit qu'il y a quelque chose qui cloche dans notre conception de l'économie, et dans notre évaluation de la véritable richesse.
À l'époque coloniale, la France et d'autres pays faisaient cultiver du coton en Afrique. Puis ils ramenaient cette matière première par bateau en France pour la travailler dans des usines et la valoriser jusqu'au produit fini. Aujourd'hui nous faisons l'inverse et la matière première ne semble pas être considérée comme une richesse.
Bref, à l'heure où la mondialisation et les délocalisations font rage, nous sommes heureux d'avoir encore des producteurs locaux dans le pays de Muzillac : des exploitations agricoles, des usines, des entreprises du bâtiment, des fermes marines (moules, huîtres, ...) et une forte envie de vivre au pays.

Produire localement l'essentiel de nos besoins, en reprenant des techniques et des productions anciennes de notre patrimoine, si besoin, en innovant aussi, produire localement l'essentiel de notre énergie, avec le vent, le soleil, la marée, les cours d'eau, la méthanisation, ...
Comment allons-nous nous réapproprier les richesses locales (humaines et naturelles) ? Comment allons-nous apprendre ou réapprendre à nous servir des outils pour les maîtriser ? Comment redevenir autonomes et autosuffisants ? Ce pourrait être un nouveau défi pour notre territoire.

Avant de produire plus, pensons à économiser. L'énergie la moins chère est celle qui n'est pas consommée.

Une réflexion sur nos besoins en mobilité et en logements est actuellement en cours sur notre territoire. À l'avenir, ces besoins devront être moins énergivores (moins de carburant, moins de fuel, moins de gaz, plus d'isolation et de régulation thermique, ...). Nous devrons développer et privilégier les déplacements doux (à pied ou à vélo), le co-voiturage, ...

« Monnaies locales complémentaires », « Consommation collaborative », « Villes en Transition écologique », « Clubs d'investissement » comme les CIGALES : Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire, « Banques coopératives », SCOPs : Sociétés Coopératives Ouvrières de Production, autant de concepts et d'initiatives qui fleurissent un peu partout, là où les citoyens et les citoyennes reprennent en main leur destin, sans attendre des mesures qui viendraient d'en haut.

Réparer et Recycler

Nous avons déjà un recyclage direct et local de vêtements et d'objets, via la Maison de la Solidarité, les Bourses aux vêtements, les vide-grenier, la recyclerie d'Ambon avec l'association « Robin des Bennes »... À quand un atelier de réparation, un atelier de bricolage où les anciens transmettraient leur savoir-faire ??...De telles pratiques de recyclerie et de réparation de nos objets quotidiens peuvent être mises en place.

À l'heure où les naufragés du libre-échange se multiplient nous voulons croire qu'un autre avenir est possible si nous le voulons. ■

Yvonne Le Corvec, Jessica Beaulieu,
Henri Le Cadre, Pierre-Yves Le Jallé.

nos animations

OCTOBRE

J8 ..... Randonnée pédestre cool - Muz les s'melles
V9 ..... Concert : Niobé
D11 ..... Randonnée pédestre - Muz les s'melles
J15 ..... Randonnée pédestre - Muz les s'melles
S17 ..... Repas des Aînés de Muzillac
D18 ..... Thé dansant - Rhuys Vilaine Accordéon
M21 ..... Sortie pêche à pied - Tourisme ASB
J22 ..... Randonnée pédestre - Muz les s'melles
S24 ..... Repas des bénévoles des Amis de Bourg Pol
M28 ..... Découverte et dégustation des algues comestibles Tourisme ASB
S31 ..... Fête de Samain Ken'Istor

NOVEMBRE

J5 ..... Randonnée pédestre - Muz les s'melles
V/S/D 6/7/8 ..... Festival Théâtre et Tartines
J12 ..... Randonnée pédestre cool - Muz les s'melles
J19 ..... Randonnée pédestre - Muz les s'melles
D22 ..... Thé dansant - Rhuys Vilaine Accordéon
Randonnée pédestre - Muz les s'melles
J26 ..... Randonnée pédestre - Muz les s'melles
S28 ..... Spectacle tout public « Presse-toi »
L30 ..... Don du sang

© Fotolia - Lijuan Guo

DÉCEMBRE

J3 ..... Randonnée pédestre - Muz les s'melles
S5 ..... Téléthon - Municipalité et associations
D6 ..... Foulées muzillacaises - Office des sports et associations
D6 ..... Arbre de Noël - Assmats du Pays de Muzillac
J10 ..... Randonnée pédestre cool - Muz les s'melles
V11 ..... Repas de l'amicale laïque Les Poulpikans
D13 ..... Thé dansant - Rhuys Vilaine Accordéon
J17 ..... Randonnée pédestre - Muz les s'melles
D20 ..... Randonnée pédestre - Muz les s'melles

SAISON CULTURELLE 2015

GABEGNS S'IL VOUS PLAIT
Vendredi 2 OCTOBRE
19h30

NIOBE
Vendredi 9 OCTOBRE
21h

LES BANQUETTES ARRIERES
Vendredi 6 NOVEMBRE
20h

MANU NASHVILLE
Vendredi 6 NOVEMBRE
22h

AUX BLUES ETERNELLES
Samedi 7 NOVEMBRE
20h

LA BEAUTE DU MONDE
Samedi 7 NOVEMBRE
22h15

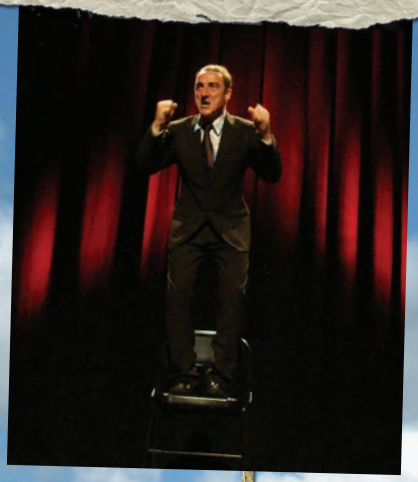

APPORTEZ-NOUS QUELQUE CHOSE D'AUTRE
Dimanche 8 NOVEMBRE
17h30

UN AIR DE FAMILLE
Dimanche 8 NOVEMBRE
20h

PRESSE-TOI
Samedi 28 NOVEMBRE
17h